

## Compte Rendu du GT Démarche Stratégique du 10 juillet 2014

Paris, le 11 juillet 2014

### Faut-il être raisonnablement optimiste ?

C'est à l'évidence le message que voulait faire passer M. Gardette (SPIB) qui présidait le groupe de travail du 10 juillet consacré au suivi de la démarche stratégique.

#### Déclaration Liminaire de Solidaires Finances Publiques

Ce nouveau groupe de travail consacré au suivi de la démarche stratégique est le dernier de la saison. Il intervient dans un contexte politique, économique et social particulièrement lourd et au lendemain de l'annonce dans la presse, des premiers arbitrages budgétaires, qui sont, mais fallait-il s'attendre à autre chose, toujours aussi défavorable pour les administrations économiques et financières, dont la DGFIP.

Revenons d'abord et rapidement sur la méthode. Les directions locales ont donc réalisé leur diagnostic sur les forces et les faiblesses du réseau. Se pose ici et en premier lieu la question du dialogue social. À notre connaissance, seules quelques directions (moins d'une demi-douzaine) ont daigné présenter leurs merveilleux travaux aux instances locales représentatives des personnels.

C'était pourtant une demande de notre part, formulée lors du GT idoine du 22 novembre 2013, et à laquelle vous n'étiez pas opposés. L'administration n'y a donc pas donné suite ! Sans commentaire.

Vous nous présentez donc une synthèse de ces diagnostics locaux qui interviennent en aval :

- Du plan d'action 2014/2018, pour lequel, selon vos propres constatations, 80 % des actions sont engagées et 35 achevées ;

- D'une série de groupes de travail « métiers » qui ont déjà tracé l'essentiel des pistes de réformes envisagées ;

- Du plan d'action élaboré début 2013 par les hiérarchies locales (qui n'existe pas, nous l'avons bien compris) et dont les grandes lignes se retrouvent dans le « plan d'actions 2014/2018 » officiel.

Rien d'étonnant alors que ces diagnostics collent parfaitement aux réformes déjà mises en route et à celles qui sont d'ores et déjà prévues. Belle opération d'enfumage !

La prochaine étape, non datée, sera celle de l'élaboration, en local, du schéma d'adaptation triennal des structures et du réseau. Gros suspense en perspective ! Soyons sérieux, ou plutôt soyez sérieux !

Votre démarche stratégique s'inscrit dans une logique budgétaire qui vise au désengagement de l'État, singulièrement de la DGFIP. Elle s'inscrit dans la MAP, pleinement et plus largement dans une vision de la réforme de l'État que vient de tracer le premier ministre lors du Conseil des ministres du 2 juillet dernier : **“A l'échelon régional, l'État se concentrera sur son positionnement stratégique. Son organisation coïncidera avec les 14 futures régions. À l'échelon départemental, l'État s'adaptera à la nouvelle donne créée par l'émergence des métropoles et le renforcement de l'intercommunalité. Des points de contact de proximité... garantiront à une échelle plus petite, infradépartementale, un accès facilité à toutes les administrations.”**

*Elle sera, à n'en pas douter, percutée à la fois par la réforme territoriale en gestation et surtout par la revue des missions annoncée par notre ministre de tutelle.*

*Et enfin, comment oser parler d'ambition quand les restrictions budgétaires et les suppressions d'emplois annoncées vont encore affaiblir et fragiliser la DGFIP, détériorer les conditions de vie au travail des agents, restreindre leurs évolutions de carrière, limiter leurs souhaits de mobilité choisie, continuer d'entamer leur pouvoir d'achat ?*

*Vous connaissez les revendications que nous portons comme notre vision du service public en général. Elles sont aux antipodes de vos projets. Nous ne pourrions pas trouver de points de consensus aujourd'hui, ni demain sans doute.*

Ayez au moins le courage et l'honnêteté de dévoiler réellement vos projets :

*Quelles missions allez-vous sacrifier ? Quelles missions allez-vous externaliser ?*

*Quel niveau de concentration des structures envisagez-vous ?*

*Quel est l'avenir du maillage territorial, entre les discours lénifiants et les réflexions des influents lobbies conservateurs et libéraux ?*

*Comment sera organisée la DGFIP à l'horizon 2018 ?*

*Combien d'emplois subsisteront ?*

*Quelle place pour le dialogue social et l'expression véritable des agents ?*

*Quelle articulation avec les obligations qui sont les vôtres en terme de conditions de travail ?*

En réponse aux propose liminaires de Solidaires Finances Publiques, M Gardette a considéré notamment que les orientations dévoilées lors du conseil des ministres du 2 juillet réaffirmaient le caractère départemental de l'action de l'Etat et donc de la DGFIP. Nous garderons donc des directions départementales !

Combien, de quelle dimension, avec quelles missions ?

Là dessus, aucune réponse aux questions précises qui concluait notre liminaire.

Il a par contre balayé d'un revers de main l'idée que la DGFIP doive abandonner des missions, sans nier les contraintes budgétaires qui s'imposaient à notre administration et nous a assuré que l'objectif (de la DG) consistait à trouver les voies et moyens de faire fonctionner une DGFIP au régime sec tant du point de vue des emplois que de celui des budgets de fonctionnement. Ce sont donc bien les contraintes budgétaires imposées par les décisions politiques qui guident l'esprit de réforme.

Le président de séance a tenu à la fois un langage de vérité et s'est voulu particulièrement précautionneux dans ses propos, dans sa présentation du dossier fourni comme document préparatoire comme dans ses réponses.

Le chef du bureau SPIB a ainsi indiqué que les diagnostics des directeurs (qui pour la DG doivent être présentés aux représentants locaux des personnels) ne reflétaient que l'analyse de ces derniers et ne présentaient en rien des futurs plans triennaux d'adaptation du réseau. Ces derniers devraient être élaborés et transmis à la centrale courant septembre, pour arbitrage, de la DG et du ministre. Les premières mesures validées ne seront mises en œuvre qu'à compter de janvier 2016. Si la DG s'est engagée en matière de dialogue social local et national (qui devrait s'étaler sur l'année 2015), Solidaires Finances Publiques voit mal quel contenu pourrait prendre celui-ci, les décisions ayant été arrêtées en amont.

Concernant les plans triennaux, Alexandre Gardette a indiqué que les directions locales disposaient, non pas d'une modélisation, mais d'un certain nombre d'indications devant permettre l'élaboration d'un schéma d'adaptation fin et réellement départementalisé.

Concernant notamment le maillage territorial, la DG a indiqué que certains départements étaient déjà à « l'état de l'art » quand d'autres, parfois pour des raisons politiques (présence d'élus nationaux de « poids » que « les directeurs d'aujourd'hui comme les TPG d'hier n'osaient pas affronter sur le terrain des fermetures de postes »), n'avaient engagé aucune initiative. Interrogé sur cette question du maillage, notre interlocuteur a livré plusieurs éléments qui devraient être pris en compte dans les décisions de fermetures et/ou de regroupements tels que le temps de trajet (< 30' pour trouver un CFP), le niveau des effectifs, la taille des structures nouvellement créées, le nombre de budgets en charge du service.

Selon M Gardette, ces éléments doivent être appréhendés de manière corrélée. Ainsi, la centrale n'accepterait pas une proposition de fermeture d'un poste de 3 agents si sa disparition mettait en péril la proximité ou la continuité du service public !

Pas plus d'ailleurs qu'un regroupement de services qui conduirait à la création d'une structure trop importante en nombre d'agents (parmi les pistes concrètes ressortant des diagnostics des Directeurs figurent en première place les SPF, SIE, gestion hospitalière, contrôle à distance, contrôle patrimonial, mutualisation interdépartementale).

Bref, le premier tour d'échanges entre les représentants du personnel et l'administration a laissé le sentiment que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

### **Pour Solidaires Finances Publiques, le discours de l'administration est creux !**

Lors des premiers GT, Solidaires Finances Publiques avait porté des exigences claires en matière de transparence, de dialogue social et de garanties (notamment sur les obligations et engagements de l'administration sur l'amélioration des conditions de vie au travail des agents).

Si des intentions sont bien affichées (transparence, fiche d'étude d'impact, conditions de travail), il n'y a toujours pas de réalité concrète au delà des mots.

La transparence est soumise aux arbitrages budgétaires et ministériels (les agents et leurs représentants auront-ils une visibilité 2016 – 2018 ou devront-ils attendre chaque tranche annuelle pour être fixés sur leur sort ?) susceptibles d'être accélérés ou aggravés à chaque correctif budgétaire !

Pour Solidaires Finances Publiques, les décisions récentes (restructuration du SRE, fusion des Dircofi Ile de France, SIP-CDIF,...) sont des contre exemples constants, preuves concrètes de la manière dont l'administration met en œuvre les réorganisations : sans garanties pérennes pour les agents (non inscription au Tagerfip), sans tenir compte des études ergonomiques, des expérimentations, sans garantir le respect des métiers.

Solidaires Finances Publiques dénonce par ailleurs la logique de « soutenabilité », qui repose avant tout sur la mise en difficulté durable des services et de l'organisation des missions, le fonctionnement dégradé devenant ensuite la norme de référence.

**Constatant cet écart entre les affirmations et la pratique, Solidaires Finances Publiques a donc quitté la séance. L'administration devra faire concrètement la démonstration de sa capacité à intégrer les droits, garanties, conditions de travail des agents, à répondre aux attentes et aux besoins des usagers, à conduire un réel dialogue avec les représentants des personnels.**